

Mais le privilège de cette marque est restreint d'une foire à l'autre, en sorte qu'il ne dure que trois mois; c'est pourquoi les marchands de Lyon, pour faire leur commerce avec plus d'avantage, ne font communément venir des marchandises et ne font leurs envois qu'en tems de foire.

On peut tirer des lettres de change de Lyon sur Lyon, pourvu qu'elles soient payables d'une foire à l'autre, ce qui est une exception à la règle générale, qui veut que pour donner le caractère de lettre de change il y ait remise de place en place, c'est-à-dire que la lettre soit tirée d'une ville sur une autre.

Les foires durent quinze jours ouvriers chacune, et chaque paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert jusqu'à la fin d'icelui et encoré trois jours complets et ouvrables du mois suivant, l'intervalle desquels est appelé le comptant du paiement.

Justin GODART.

